

1771. de Brouwer

166.

668.

[The body of the letter is extremely faded and illegible due to the quality of the scan. It appears to be a formal letter or document.]

A. M. de Beringhen
17 11 1715

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
de suite la copie de ce que vous m'avez écrit, car
je suis si occupé de mes affaires que je n'ai pas eu
le temps de le faire. Je vous prie de m'en excuser
et de m'en pardonner. Je vous prie de m'en excuser
et de m'en pardonner.

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
de suite la copie de ce que vous m'avez écrit, car
je suis si occupé de mes affaires que je n'ai pas eu
le temps de le faire. Je vous prie de m'en excuser
et de m'en pardonner. Je vous prie de m'en excuser
et de m'en pardonner.

Je vous prie de m'excuser si je ne vous envoie pas
de suite la copie de ce que vous m'avez écrit, car
je suis si occupé de mes affaires que je n'ai pas eu
le temps de le faire. Je vous prie de m'en excuser
et de m'en pardonner. Je vous prie de m'en excuser
et de m'en pardonner.

668

[Faint, illegible handwritten text, likely a letter or document fragment.]